



COMMUNIQUE DE PRESSE DU SCOUTISME FRANÇAIS Paris, le 25 avril 2003

Le Scoutisme Français ne sera pas privé de camps !

La Fédération du Scoutisme Français a rencontré ce jeudi 24 avril 2003 Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministre de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

L'objectif de cette réunion était de faire un point sur la mise en œuvre de la nouvelle réglementation relative à l'accueil de mineurs en centres de loisirs et centres de vacances, qui prendra effet le 1^{er} mai prochain.

La Fédération du Scoutisme Français qui rassemble l'essentiel des enfants et des jeunes pratiquant le scoutisme en France, a exprimé sa satisfaction.

Le travail partenarial engagé depuis plusieurs mois avec le Ministère a en effet permis une réelle prise en compte de la spécificité de ses pratiques, tout en inscrivant l'activité des Mouvements de scoutisme dans une réglementation en phase avec les évolutions de la société, particulièrement dans les domaines de la protection des mineurs, de la qualité pédagogique.

La Fédération du Scoutisme Français a vivement apprécié que l'ensemble de ses demandes de modifications réglementaires et administratives ait été retenues par l'administration (âge de l'encadrement, modification des imprimés de déclarations, ...) et exprime sa satisfaction quant à la mise en place d'une démarche d'évaluation du dispositif, à l'automne, en lien avec l'ensemble des partenaires associatifs et administratifs dans le cadre de la CTP-CVL (commission technique et pédagogique des centres de vacances et de loisirs). La Fédération considère et rappelle également que l'instance consultative en matière de réglementation des CVL est le CNEPJ (conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse).

La Fédération du Scoutisme Français souhaite que soit engagée dans les mois à venir une réflexion sur la labellisation du Scoutisme avec les parlementaires et les représentants du gouvernement dans le but de garantir une meilleure lisibilité du scoutisme dans notre pays.

Dominique Girard
Président

Contacts presse :

Christian Capdevielle
Tél : 05 61 57 45 82

Cécile Cabal
Tél : 01 44 52 37 01